

Bilan financier 2018 AFEF

CHARGES	Montant ¹		PRODUITS	Montant	
	prévu	réalisé			
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 – Achats	50	14	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1000	585
matières et fournitures pédagogiques	25	0			
matières et fournitures administratives	25	14	74- Subventions d'exploitation²	6000	700
Prestations de services			a) Etat : Education Nationale	5000	0
61 - Services extérieurs	1800	1741			
a) Locations	300	160			
b) Entretien et réparation			Région(s) :	0	
c) Assurance	500	479	-		
d) Frais de colloques (cinquantenaire)	1000	1102	Département(s) :	0	
62 - Autres services extérieurs	11 700	5150	-		
a) Publicité, publication (copies)			Intercommunalité(s) : EPCI ³	0	
b) Déplacements, missions+ coupons SNCF + des bénévoles et intervenants bénévoles -	8500	4257	-		
c) Téléphone, affranchissement, site	3000	507	Commune(s) :		
d) Services bancaires, autres	200	375		0	
divers		11	-		
63 - Impôts et taxes	0	0	Organismes sociaux (détailler) :	0	
a) Impôts et taxes sur rémunération,			-		
b) Autres impôts et taxes			Fonds européens	0	
64- Charges de personnel	0	0	-		
a) Rémunération des personnels	0		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	0	
b) Charges sociales	0		Autres établissements publics FNDVA	1000	700
c) Autres charges de personnel			d) Aides privées		
65- Autres charges de gestion courante	150	160	75 - Autres produits de gestion courante	6500	5975
66- Charges financières	0	0			
			Dont cotisations,	6000	5975
67- Charges exceptionnelles	0	0	76 - Produits financiers	200	188
			77 - Remboursements		733
68- Dotation aux amortissements	0	1136	78 – Reprises sur les fonds propres	0	
TOTAUX	13700	8181		13700	8181
charges indirectes					
Charges fixes de fonctionnement	0	0			
Frais financiers	0	0			
Autres	0	0			
TOTAL DES CHARGES	13700	8181	TOTAL DES PRODUITS	13700	8181
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES⁴					
86- Emplois des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en nature	0	
860. Secours en nature		3953	870. Bénévolat	32000	16441
861. et 862. Mise à disposition gratuite de biens et prestations	79000	65 752	871. Prestations en nature	75000	65 752
864. Personnel bénévole	32000	16441	875. Dons en nature	4000	3953
TOTAL	111 000	86 146	TOTAL	111 000	86 146

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

ANNEXE 1 : JUSTIFICATION DU BÉNÉVOLAT 2018

I – DON DE TEMPS BENEVOLE

(lignes 864/870)

a) Fonctionnement de l'association et de son site :

856h x 10,42€ (SMIC horaire, cotisations patronales comprises, en baisse par rapport à l'an passé) = **8919 €**
(temps de travail de la présidente, de la secrétaire, du trésorier)

b) Missions de l'association

- Publications (comptes rendus de manifestations extérieures à l'association) (SMIC 10,42 €) = 7 x 10,42 = 77,84 €
- Représentation de l'AFEF dans des séminaires, colloques, etc. :
 - 553 h x 10,42 € = 6149,36 €
 - Concours Florilège : 60h x 10,42 € = 625 €
 - AFEF Ile de France : 6 h x 10,42 € = 62 €
 - AFEF Montpellier : 20h x 10,42 € = 208 €
 - Journée d'étude « lire écrire » Genevilliers : 10h30 x 10,42 € = 109 €
 - Divers D. Bucheton : 28h x 10,42€ = 291 €
- sous-total : **7522 €**

TOTAL I - PERSONNEL BÉNÉVOLE : 16441 €

II - CHARGES ASSUMÉES BENEVOLEMENT :

(lignes 860/875)

a) Documentation (compte 602200) : **18€**

b) Achats de matériel (avec justificatifs) (informatique , papèterie et affranchissement) (compte 606400) : **212 €**

c) Repas, transports, parkings du CA (comptes 625110 et 625600) : **3723 €**

TOTAL II - CHARGES ASSUMÉES: 3953 €

III - PRESTATIONS BÉNÉVOLES

(lignes 861 et 862/871)

1 –Formations - Intervenants (universitaires ou spécialistes)

a) – au tarif horaire du cours magistral : 62,11 € (tarif 2018)

1) Cinquantenaire de l'AFEF, :

conf. J.L. CHISS : (0,5h), soit 41,41 €
2) Journée Lycée Professionnel
conf. S. ANXIONNAZ (0,5h) ; M. LOPEZ (0,5h), soit 62,11 €
3) Autres :
Conf. D. Bucheton (SNUipp, 16/10/18) : (1h) soit 62,11 €
Conf. D. Bucheton (5/10/18) : 1h soit 62,11 €

Sous total : **166 €**

b) –au tarif horaire des TD : 41,41 € (tarif 2018)

1) Cinquantenaire de l'AFEF :
ateliers : J.L. Chiss (0,5h) ; D. Bucheton (1,5h) ; M. Rebière (1,5h) ; M. Lebrun (1,5h) soit 207 €
2) Journée Lycée Professionnel
ateliers et présentations : L. Ripoché, (1,5) ; S. Anxionnaz (1h), M. Lopez(1h) ; A. Vesta (1,5h) soit 207 €
sous total : **414 €**

Total heures de formation : 580 €

2 - Production d'écrits fournis bénévolement

Ces produits excluent les rétributions de stages versés à l'association sous forme de don (inclus dans les comptes de résultats au compte 756000 pour un montant de 300 €)

Pour le calcul nous appliquons le tarif suivant : « ... **tarif pour les piges, applicable depuis le 1er aout 2014 : [...] au minimum à 42 € le feuillet (de 1.500 signes espaces compris) pour les titres diffusant moins de 5.000 exemplaires** », ce pour les billets et comptes rendus publiés sur le site – à l'exclusion des comptes rendus d'activités de l'association.

Pour les contributions techniques au site (articles de fond, critiques d'ouvrages), il nous a semblé qu'un tarif de pige spécialisée était plus adapté. Nous avons retenu 75 €, après discussion avec des journalistes spécialisés.

Les tarifs pratiqués dans la profession pour des blogs et des sites sont équivalents.

a) Lettre de l'AFEF, sur le site

en ligne le 1^{er} de chaque mois, 6 piges/numéro soit 72 x 42 € = 3024 €
- 8 comptes rendus de colloques et manifestations (V. Youx) : 64 feuillets : 2688 €
- 4 notes de lecture (V. Youx) : 6 feuillets : 252 €

sous-total Lettre : **5964 €**

b) Articles, notes critiques (à 75 € le feuillet) :

- *Que faire des notes ministérielles ?* (J. Thébaud) : 1 feuillet : 75 €
- Note de lecture : *La Riposte*, Ph. Meirieu (M. Lebrun) : 8 feuillets à 42 € : 336 €
- *Mais enfin ! Apprendre à lire, c'est quoi ?* (D. Bucheton) : 6 feuillets à 75 € : 450 €
- interview D. Bucheton (Café Pédagogique) : 5 feuillets x 42€ : 210 €
- compte-rendu journée sur enseignement professionnel (F. Girod) : 14 f.x42€ : 588 €

sous total articles : **1659 €**

Total production d'écrits : 7623 €

3) Rédaction de la revue « *LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI* »

4 numéros annuels (en 2018: n° 200, 201, 202, 203)

écriture des articles : 644 pages au total x 75 € = 48 300 €

relectures par deux personnes et par le rédacteur en chef à raison de 10p. /h : 64, 5 h x 3 x 10,42 € (SMIC horaire) = 2016 €

temps de réunions : 5 dans l'année à 3h et 11 personnes participant (165h) + temps de transport (110h) = 275 h

Coordination : 4 n° x 2 personnes x 50 h = 400h

Total réunions + coordination : 7033 € (à 10,42 € /h)

Total rédaction FA : 57 351 €

4- Mise à disposition de locaux

50 € le local pour 4 réunions du Conseil d'Administration : 200 €

TOTAL III - PRESTATIONS BÉNÉVOLES : 65 752 €

Estimation totale du bénévolat : 86 146 €